



Les Glénans en Corse : un demi-siècle d'implantation !

Au portant

> Les Glénans
se lancent dans
le sport santé > p:5

Au portant

> école de mer :
un enjeu
pour tous > p:7

Vie associative

> Les Glénans
partenaires de
Norm Handi Mer > p:10



Pleins Phares

Les Glénans en Corse : un demi-siècle d'implantation !

Proposer aux stagiaires des opportunités de navigation variées : tel était l'objectif du fondateur des Glénans, Philippe Viannay, lors des premiers stages de voile organisés en 1968, non loin de Bonifacio. Paysages sauvages et préservés, conditions météorologiques idéales pour l'apprentissage, accès à la Méditerranée : tous les ingrédients y sont réunis pour que la magie opère. Ce cinquantième anniversaire est l'occasion de mettre en lumière les évolutions vécues hier et aujourd'hui par la base la plus méridionale des Glénans, qui revendique à la fois son attachement aux valeurs de l'association et son ancrage local.

Premiers stages au Fazzio

« Quand Les Glénans ont organisé leurs premiers stages en Corse, l'école de voile née en Bretagne après-guerre était alors en plein développement », rappelle Hervé Colas, chef de base à Bonifacio de 2000 à 2003. « Les liens privilégiés entretenus par Philippe Viannay avec le Conservatoire du Littoral ont permis aux stagiaires de s'installer dans la crique du Fazzio, ancienne bergerie située à quelques encablures de Bonifacio. Cette calanque isolée,

abritée du vent, bordée de maquis et entourée de rochers est un site parfaitement adapté à l'apprentissage de la croisière. »

Construction de la Maison de la Mer

L'activité des Glénans en Corse se développe. Des stages de croisière puis de planche à voile sont organisés depuis Rondinara, sur la côte est de l'île, de 1970 à 1984. Des stages de camping nautique sont expérimentés à partir de 1972, tandis que les départs de croisière ont



lieu depuis le port de Bonifacio, où un bâtiment d'accueil des stagiaires est construit à partir de 1972.

« Comme sur le continent, les bénévoles des Glénans ont pris une part active dans la vie de la base corse », précise Hervé. « Ils ont largement participé à la construction de la Maison de la Mer. Par la suite, c'est encore eux qui, au Fazzino, ont réalisé un réseau d'épandage (1988), puis installé l'eau courante (1992), avec l'aide de la Légion étrangère. »

Quand la Maison de la Mer est inaugurée en 1977, elle fonctionne toute l'année, avec des stages combinant voile et ski de fond en hiver. Mais cela ne dure pas : « À mon arrivée en 2000, l'activité des Glénans à Bonifacio se concentrait entre mai et septembre. Grâce à l'engagement des équipes bénévoles, à l'appui des collectivités locales et à un important investissement dans de nouveaux bateaux, j'ai pu rouvrir la base toute l'année », se souvient Hervé.

Nouveaux publics et liens privilégiés avec l'Italie

En 1988, les premiers stagiaires juniors sont accueillis en croisière embarquée, puis en initiation à la croisière à partir de 2003.

« La base corse des Glénans entretient des liens

priviliégiés avec ses voisins italiens », poursuit Emanuele Fanfano, chef de base depuis 2016.

« Des stages en langue italienne sont proposés depuis 1989, et pour la première fois cette année, pour tous les niveaux d'apprentissage ! » Des partenariats permettent en outre aux stagiaires des Glénans de naviguer au départ ou à destination de Venise (île de San Clemente dans les années 80, de la Certosa dans les années 2000) et de Gênes : depuis 2000, le Yacht Club Italiano met son local ainsi qu'une place du port de Gênes à disposition des Glénans. Il a également participé à la rénovation de la Maison de la Mer en 2008.

Du kitesurf à la planche à voile

Les Bouches de Bonifacio figurant parmi les zones les plus ventées d'Europe, nul doute que la glisse n'ait sa place dans la programmation de la base ! Des stages de kitesurf ont fait leur entrée dans la programmation en 2013. Néanmoins, afin de revenir à un mode d'encadrement bénévole des stages plus en phase avec l'esprit de l'association, ils ont pris fin en 2017 et sont remplacés cette année par des stages de planche à voile. « Les stages adultes de niveaux 1 et 2 introduits cette année sont ouverts à huit stagiaires maximum, qui bénéficient d'un suivi personnalisé », explique Emanuele. « Ils

SOMMAIRE

- p 2 > **Pleins Phares :**
Les Glénans en Corse :
un demi-siècle d'implantation
- p 5 > **Au portant :**
Les Glénans se lancent
dans le "sport santé"
- p 7 > **École de mer :**
un enjeu pour tous
- p 10 > **Vie Associative :**
Les Glénans partenaires de
Norm Handi Mer
- p 12 > Les comités de secteurs
- p 14 > **Compte rendu**
Assemblée Générale 2017



choisissent leur lieu de navigation avec leur moniteur, en fonction de la météo, disposent d'un camion et d'une remorque pour transporter leur matériel et sont hébergés à la Maison de la Mer. »

Un point de départ de choix pour la Méditerranée

La croisière embarquée demeure l'activité principale de la base, qui propose notamment des stages sur catamaran de croisière depuis 2014. « Nous sommes idéalement situés pour partir à la découverte de la Sardaigne, de la Sicile ou encore des Baléares. Les principaux changements cette année concernent les stages Évasion vers Palerme et la Sardaigne, décomposés en étapes d'une semaine pour permettre aux stagiaires de mieux profiter des périmètres de navigation parcourus, et le stage «Île de Beauté», qui inclut désormais la découverte de l'archipel toscan, en plus du tour de la Corse. »

Du changement en perspective

Le site du Fazzino devant être restitué à la ville de Bonifacio et au Conservatoire du Littoral, son propriétaire, dans un délai de trois à cinq ans, une nouvelle implantation est actuellement

à l'étude, dans la baie de Sant' Amanza, sur la pointe sud-est de l'île.

« C'est un plan d'eau protégé, plus grand et plus ouvert que le Fazzino, qui nous permettrait de rassembler nos activités d'initiation à la croisière et de planche à voile et de proposer des stages de voile légère... sans combinaison. Parallèlement, nous poursuivons la requalification énergétique et visuelle de la Maison de la Mer. Notre base se réinvente et se rénove pour mettre à profit ses principales caractéristiques : vent et soleil toute l'année ! », résume Emanuele.

Festivités corses

« Pour nos cinquante ans, célébrés les 26 et 27 mai, nous avons organisé des portes ouvertes et rassemblé nos invités sur le quai d'honneur du port de Bonifacio, gracieusement mis à notre disposition pour l'occasion. Nous en avons profité pour remercier les structures avec lesquelles nous avons collaboré cette année. Parmi nos objectifs figure notamment le développement de nos échanges autour de la voile scolaire, afin de redevenir le principal acteur local en matière de voile. »



Au portant

> Les Glénans se lancent dans le "sport santé"

Depuis l'apparition dans la loi du concept de « sport sur ordonnance », Les Glénans se sont positionnés comme organisme d'accueil en réponse à la prescription médicale. Au printemps 2018, un premier cycle de sport santé s'est déroulé sur la base nautique de Concarneau, pour des patients suivis par l'hôpital de Quimper. Guillaume, chargé de projet Sport Santé au Centre de formation des Glénans, dresse un bilan très positif de cette nouvelle activité appelée à se développer au sein de l'association.

Qu'est-ce que le "sport santé" ?

« Le sport santé, c'est la promotion de la pratique d'activités physiques adaptées comme simple outil de bien-être ou comme thérapeutique, suite à une prescription médicale », explique Guillaume.

Pour lutter contre les méfaits liés à la sédentarité, la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016 a reconnu l'impact positif des activités physiques et sportives sur la santé ainsi que la possibilité pour les médecins de prescrire une pratique physique adaptée à leurs patients souffrant d'une affection de longue durée.

Ce concept de « sport sur ordonnance » est entré

en application par décret, en mars 2017. Dans ce contexte, la base de Concarneau a passé une convention avec le Centre hospitalier de Cornouaille pour accueillir des patients atteints d'affections de longue durée, afin de leur faire pratiquer une activité physique mesurable et régulière.

Un cycle « pilote »

« Le pôle de Santé publique/Médecine du sport du de l'hôpital de Quimper nous a adressé un groupe de six patients, pour lesquels nous avons organisé, en mai et juin, huit séances de stand up paddle, réparties sur huit semaines dans

différents sites du Finistère sud. Ce support présente l'avantage d'être accessible et praticable sans vent », poursuit Guillaume.

« Cette première expérience a été très valorisante, aussi bien pour les participants, qui ont montré une motivation extraordinaire, que pour nous, encadrants, qui avons constaté leur progression jusqu'au niveau autonomie, notamment lors de leur dernière sortie dans l'archipel de Glénan.

Nous avons été sollicités par l'hôpital pour organiser deux autres cycles en automne, ce qui portera à vingt le nombre de patients accueillis aux Glénans cette année. Notre objectif est de

poursuivre cette activité en 2019 et de l'étendre à d'autres bases nautiques ».

Des bénéfices nombreux

« L'impact positif qu'a eu cette activité sur la condition physique et psychique des patients que nous avons accueillis confirme totalement la reconnaissance d'utilité publique de notre école de voile ! », remarque Guillaume. « En plus de participer à lutter contre de nombreux maux, ce cycle sportif a permis d'améliorer leur estime de soi et leur socialisation.

C'est ce qu'a montré l'étude réalisée par le Centre hospitalier de Cornouaille, à laquelle nous avons collaboré, et qui va se prolonger lors des prochains cycles ».

S'appuyer sur le sport pour améliorer la vie des personnes malades

« Proposer ce type d'expérience est une très bonne initiative de la part de l'hôpital », témoigne Charles, l'un des participants de ce premier cycle de sport-santé. « En plus d'être physiquement intéressante, cette activité m'a permis de sortir de chez moi et de faire plus de sport que d'habitude. Nous avons été très bien encadrés aux Glénans, de manière à la fois rassurante et pédagogique. Une bonne dynamique s'est créée au sein de notre groupe, l'ambiance était très conviviale et nous avons tous été « mordus » par le paddle : nous comptons continuer à en faire avec un club local ».





Au portant

> L'école de mer : un enjeu pour tous

Dès la genèse de l'association, le respect du monde maritime était évoqué, mais pas vraiment mis à l'honneur. En témoignent les articles de cette époque, qui parlaient oiseaux de mer, pêche ou bateaux traditionnels, sans prononcer le mot « environnement » et surtout sans que cela ne constituât un enjeu majeur. Malgré la conférence de l'ONU sur l'environnement à Stockholm en 1972, malgré les toutes premières critiques sur le mode de croissance productiviste et la création des premiers ministères de l'environnement, malgré la naissance en 1980 de l'expression « développement durable », ces prémices n'alarmaient guère. Il a fallu attendre les années 90 pour que le monde se réveille et tremble à l'idée que, si personne n'agissait pour le futur de la planète, il se pourrait fort bien que l'on en parlât un jour au passé.

Jusque-là, Les Glénans faisaient de la prose sans le savoir. Les mots environnement, biodiversité ou développement durable n'appartenaient pas encore au langage courant – marin ou non – et les écologistes convaincus faisaient figure de doux rêveurs, résurgences des gentils babacools des années 60 un peu déconnectés de la réalité. Le respect de nos sites, cependant, était déjà de mise, sans organisation particulière.

En 2018, chacun s'émeut des ravages sur la planète. De frémissement, le souci de l'environnement est devenu une mode puis un combat.

Un peu partout on trie, on recycle, on consomme bio, on roule électrique, bref nous sommes tous devenus très fortement sensibilisés au respect de la nature, à la surconsommation énergétique... La mer représente un enjeu majeur. Il ne se passe pas une semaine sans que la presse évoque la pollution des océans ou la surpêche. Aux Glénans, le triptyque « école de voile, école de mer, école de vie » n'est pas qu'un slogan. Avec la nature pour laboratoire, l'école de mer invite chacun désormais à se former entre ces murs virtuels que sont les rivages, les îles, l'estran...

Le guide Environnement

2015 a vu naître le premier guide Environnement, destiné à la base de Concarneau. Les années suivantes, ceux de Vannes/Arz, Paimpol puis Marseillan ont été élaborés sur le même modèle, mais adaptés à chaque site. Ainsi, quatre salariés se sont attelés à cette mission pendant plusieurs mois, aidés par plus de trente bénévoles, sous la houlette de Céline Hauzy, chargée de mission environnement aux Glénans et ancienne monitrice bénévole. Ce guide est le fruit de les connaissances acquises par tous, au fil des ans.

Son contenu ? Destiné aux moniteurs, ce guide leur permet de progresser dans le domaine de l'environnement afin de transmettre aux stagiaires un véritable savoir : connaissance de la faune et de la flore, mais aussi océanologie, géologie, patrimoine et métiers, réglementation. Plus de soixante pages passionnantes, qui, avec quelques zestes d'humour mais surtout de nombreux croquis ou photos, expliquent les mystères du monde marin comme vous ne l'avez jamais vu, de manière ludique et simple. Point n'est besoin d'avoir un diplôme de biologie marine pour comprendre. Et pour chaque chapitre, des idées de séances pratiques sont proposées, avec les objectifs, le déroulement, le critère de réussite, le matériel nécessaire, et en prime un conseil de sécurité pour mener à bien ces expériences. Il y a trop de vent, ou pas assez, pour naviguer ? C'est le moment de s'initier ! Et pas seulement pour une application le temps d'un stage : l'école de mer se vit au quotidien, souligne Céline.

La formation

Elle est proposée sous plusieurs formes, il y en a pour tout le monde !

- Sur chaque base, pendant les stages à terre, un ou plusieurs animateurs encadrent des séances de découverte, destinées aux moniteurs et monitrices, et aux maîtres et maîtresses de maison. Ainsi les bénévoles reçoivent une heure trente de formation qu'ils transmettront à leurs stagiaires.

- Dans le cadre de la formation pédagogique de deux semaines, nécessaire pour obtenir le moniteurat, une journée complète est dédiée à l'environnement. Les futurs moniteurs apprennent à utiliser le guide, avec des séances pratiques.

- Des stages environnement, accessibles via le Pass Formation, sont proposés à tous les encadrants bénévoles (y compris les équipages de liaison). Il s'agit d'une semaine à terre, sans pratiquer la voile, mais en rayonnant sur les sites alentour avec les prames à moteur, parfois les paddles. Ainsi, outre des topos sur l'ostréiculture ou la migration des oiseaux, on explorera les parcs à huitres, on rencontrera les acteurs de l'économie maritime (pêcheurs, vendeurs à la criée, gestionnaires d'espaces naturels...), on débarquera sur les îlots, dans les réserves naturelles... Le bleu de travail ? Palmes, masque, tuba, appareil photo ! Cerise sur le gâteau, on s'initiera à la cuisine aux algues. Que du bonheur ! Ces stages sont aussi l'opportunité pour les encadrants d'obtenir une « Capacité Environnement », diplôme interne qui leur permettra eux-mêmes d'encadrer les stages à thème « école de mer ».

- Les stages de voile à thème Ecole de mer (« Découverte du littoral », « Exploration maritime » et « Pilotage maritime »), eux, sont destinés aux adhérents de niveau 1 à 3. Un tiers du temps est consacré à l'environnement, on y pratique donc un peu moins la voile. Au menu : découverte du littoral et de ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales, avec sa faune, sa flore.... Cuisine aux algues, pêche à pied, pilotage maritime et autres douceurs iodées complètent ces stages en un parfait équilibre avec la pratique de la voile.

Les bénévoles ont plus d'un tour dans leur sac !

- Le Conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole (CMEB) s'est fortement impliqué comme d'habitude dans l'encadrement ou l'écriture d'articles, mais aussi dans l'écriture des



guides, l'élaboration des stages environnement, l'animation du projet « école de mer »...

- Les comités de secteur (CS) : du cœur à l'ouvrage ! Ceux de Concarneau et de Marseillan ont largement contribué à la naissance du Guide Environnement. Celui de l'île d'Arz a participé au nettoyage des plages organisé par la mairie. Et ce n'est pas tout... En plus des week-ends sociaux proposés par les comités de secteur Archipel et Paimpol, celui d'Arz/Vannes soutient et encadre l'association REVIHGolfe (REseau Ville Hôpital du Golfe), créée par les professionnels de santé du service de médecine interne de Vannes. Ainsi les bénévoles ont permis à ses adhérents de se retrouver autour d'activités nautiques et environnementales, le 23 juin. A Concarneau, le CS organise, avec le centre La Balise, une découverte des îles et de l'environnement pour des familles.

- Partout, nettoyer les sites fait partie des tâches

des comités de secteur, avant et après la saison.

- Et comme au CS on n'a pas les deux pieds dans la même botte, les membres de celui de Concarneau ont noué des liens étroits avec les associations locales parmi lesquelles Cap vers la Nature, Astrolabe-expéditions...

Sciences participatives et conférences

- Objectif Plancton : depuis deux ans, ce programme, initié par Oceanopolis, est mené avec des acteurs du monde maritime. Il permet de comprendre l'écosystème marin, au cours de journées organisées trois fois par an par la station de biologie marine de Concarneau et par Fonds Explore. Aux Glénans, c'est encore une fois le comité de secteur de Concarneau qui organise, à cet effet, des journées en mer pour tous.

- Les Glénans collaborent aussi avec la station de biologie marine et le Muséum d'Histoire naturelle en participant à des études sur la laisse de mer (dépôt de matières solides laissées par la mer quand elle se retire).

- Le Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin et Cybelle Planète proposent, eux, de collecter les données sur le monde marin. C'est pour chaque passionné l'occasion d'apprendre à identifier les espèces. Les Glénans invitent donc les stagiaires à transmettre le résultat de leurs observations. Saviez-vous qu'au départ de Concarneau, la moitié des stagiaires ont le bonheur d'apercevoir au moins une fois des mammifères marins au cours du stage ?

- L'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS) et les deux organismes ci-dessus ont donné des conférences dans le cadre d'un partenariat avec Les Glénans : trois en 2017, autant en 2018. Chacune a permis d'initier adhérents, bénévoles et parfois un public plus large, aux secrets de la biologie marine.

L'école de mer, et après ?

L'île de Beauté ne sera pas oubliée, bien sûr, dans la série des guides de l'Environnement. C'est juste une question de temps ! Et même si tout le monde ne s'inscrit pas à un stage sur l'école de mer, espérons que le souci de l'environnement, sa connaissance et son respect, thèmes amplement relayés dans les médias, deviendront, aux Glénans et ailleurs, un comportement quotidien, un mode de vie.

Bref, l'école de mer ne connaît pas de vacances : c'est une découverte de tous les instants et en tous lieux, pour les passionnés, les néophytes ou les initiés, les petits et les grands... Pour que cette cour de récréation sans limite que représentent la mer et ses rivages continuent à offrir ses richesses au monde au fil du temps !





Vie associative

> Les Glénans, partenaires de Norm Handi Mer

Le 30 mai, Les Glénans ont signé une convention de partenariat avec Norm Handi Mer. L'objectif : faire naviguer ensemble des équipiers handicapés et valides, avec le concours de moniteurs des Glénans. Entretien avec Eric Perego, président du Conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole (CDMEB) et Pierre-Yves Durand, moniteur croisière.

Quel est le but de Norm Handi Mer ?

Eric : Cette association basée à Fécamp organise des sorties en mer avec des équipiers handicapés et valides. Elle dispose d'un voilier de douze mètres moderne et performant, dont l'équipement permet aux huit personnes à mobilité réduite qui peuvent embarquer de participer aux manœuvres. Plus de cinquante sorties handi-valides ont eu lieu en 2017.

Comment Les Glénans ont-ils été impliqués dans leur activité ?

Eric : Il y a deux ans, le président de Norm Handi Mer, ancien stagiaire des Glénans, a pris contact avec le CDMEB : notre école de voile a plusieurs expériences d'accueil de stagiaires handicapés

à son actif et des moniteurs capables d'encadrer ce public. Nous avons donc été sollicités pour participer à l'encadrement des sorties et leur apporter une composante pédagogique.

Deux moniteurs des Glénans, dont Pierre-Yves, ont participé à un premier stage « test » pendant trois jours en juin 2017. L'expérience ayant été un succès, elle a été renouvelée en juin cette année, après la signature d'un partenariat visant à poursuivre notre coopération. Un prochain stage aura lieu en automne et nous souhaitons programmer quatre ou cinq stages en 2019.

Comment se déroulent les stages avec Norm Handi Mer ?

Pierre-Yves : Pendant six demi-journées, dans un périmètre de navigation ne devant pas

excéder trente minutes d'éloignement du port de Fécamp, il s'agit de former des équipiers atteints de handicaps lourds (paraplégiques, hémiparaplégiques).

L'enjeu est de mettre en place une pédagogie évolutive sur trois jours, en adaptant le programme aux capacités des stagiaires. Créer les séances nécessite une bonne dose de créativité ! C'est une expérience enrichissante à tout point de vue et une belle opportunité pour les moniteurs des Glénans d'apprendre à encadrer ce type de public. »

Pour plus d'information :
cdm@glenans.asso.fr



Vie associative

> Participez aux activités bénévoles

EN BREF...

> Fort-Cigogne retenu pour le loto du patrimoine

Le concept du loto du patrimoine est simple : 12 millions de tickets à gratter seront mis en vente à partir du 3 septembre prochain au prix de 15 euros. Les joueurs devront gratter 4 des 18 monuments sélectionnés, qui figurent sur chaque ticket. Parmi les 12 millions de tickets se cachent 6 gros lots à 1,5 million d'euros, 8 à 150 000 euros... et une multitude de lots inférieurs. Les bénéficiaires de la vente de ces tickets iront à 18 « sites emblématiques », choisis par le ministère de la Culture. Fort Cigogne, dans l'archipel de Glénan, est le seul représentant breton à intégrer cette liste des 18. Cela va permettre d'aider le financement de la restauration de ce monument chargé d'histoire !



Secteur Arz

CONTACT :

■ Damien Delahaie – Président

E-mail : comitesecteurarz@gmail.com

Secteur Paimpol

CONTACT :

■ Olivier Valles – Président

E-mail : secteurpaimpol.glenans@yahoo.fr

Secteur Archipel

CONTACT :

■ Louise Legrain – Vice-Présidente

E-mail : secteur.archipel@gmail.com

Secteur Méditerranée

CONTACT :

■ Charles-Yves Casset – Président

E-mail : csmediterranee@gmail.com

> Calendrier des événements 2018

Rallye Nautique de la Rentrée : du 15 au 17 septembre à Concarneau

Challenge Pluri'elles : du 15 au 17 septembre à Marseillan

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du samedi 7 avril 2018

Compte rendu

> Assemblée Générale 2017

Sur convocation du Président de l'association, Sylvestre Louis, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale le 07 avril 2017 à l'hôtel Ibis Montparnasse à Paris.

Est appelé en qualité de secrétaire de séance Olivier Pardessus, Vice-président.

Le Président constate que l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

La séance est ouverte à 9h30.

La feuille de présence est émargée par chaque membre présent.

Les scrutateurs sont : Maxime Caro, Benedetta Collini, Maryline Lamy, Olivier Pardessus, Olivier Simeon, Emilie Tierchant.

Le Président ouvre la séance en remerciant les adhérents présents, Tom Daune, délégué général, ainsi que toutes ses équipes.

Le Secrétaire, Antoine Baguenier Desormeaux, présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

I. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

Comités de Secteur

Les comités de secteur (CS) sont présentés par Sarah BERTRAND, présidente du comité de secteur Concarneau / Archipel.

Le rôle des comités de secteur est précisé, ainsi que leur implication dans la vie des bases :

- Aide à l'entretien nautique
- Travaux d'entretien des bâtiments
- Entretien des espaces verts
- Aide sur différents événements nautiques (rallyes...)
- Partenariats locaux (sociaux, environnementaux...)

Les quatre comités de secteur portent un même projet. Ainsi, une volonté est affirmée depuis quelques années de renforcer les interactions entre les CS, autour d'événements festifs et de rencontres (ouverture d'île à plusieurs CS...) mais également de bonnes pratiques (calendrier commun, communication générale...).

Cependant il est constaté qu'en dehors des bénévoles investis dans les CS, l'action des secteurs est assez peu connue des autres bénévoles et des stagiaires. Il est donc nécessaire de renforcer la communication sur les actions menées.

Conseil des Moniteurs et de l'Encadrement Bénévole (CDMEB)

Le CDMEB et les travaux réalisés sont présentés par Éric PEREGO, président du CDMEB. Quelques rappels sur les travaux réalisés en

2017 (à l'initiative du CDMEB ou en simple participant) :

- 8ème édition du Cours des Glénans
 - Livre de recettes «Thermostat 6 Beaufort»
 - Partenariat avec l'association Norm Handi Mer
- Il est rappelé que depuis quelques années, le nombre de bénévoles investis dans le CDMEB ne cesse de croître :
- 2016 : 17 membres
 - 2017 : 27 membres
 - 2018 : 30 membres (dont 17 responsables de projets bénévoles)

L'Assemblée Générale du CDMEB, qui s'est déroulée en décembre 2017, a permis de mettre en place 4 ateliers thématiques animés par des bénévoles, à l'attention des bénévoles :

- Le bénévolat aux Glénans
- La formation initiale et la valorisation des maîtres et maîtresses de maison

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du Samedi 7 avril 2018

- La formation permanente des moniteurs
- Quelle charte de l'encadrement ?

Les synthèses de ces ateliers sont disponibles sur le site du CDMEB.

Enfin sont rappelés quelques liens utiles :

- Contact : cdm@glenans.asso.fr
- Documentation des moniteurs/trices (ouverte à tous) : <https://doc.moniteurs.glenans.asso.fr/>
- Le site « moniteurs » : <https://www.moniteurs.glenans.asso.fr/>

II. Rapport d'activité pour l'année 2017

Le rapport d'activité est présenté par le Délégué Général, Tom DAUNE.

L'association se félicite des très bons résultats de l'année 2017, particulièrement satisfaisante.

Quelques chiffres

- Un nombre de journées de stages en nette augmentation : + 7,76 %.
- Le chiffre d'affaire des stages en hausse de 9,19 %.
- Un nombre d'adhérents en progression de 7,27 %.

Du côté des bases

Concarneau / Archipel

En 2017, une activité de + 3,80 % journées soit une légère augmentation. Cette base représente près de 36 % (en nombre de journées) du total de l'activité Glénans (contre 40 % en 2016 soit une diminution).

Les 70 ans de l'association ont été fêtés en juin à Penfret, avec orchestre, bagad et présence de nombreux élus et partenaires. Une centaine de personnes en tout, dont certaines ont même pu naviguer entre les îles lors d'une visite guidée. L'activité est en légère hausse, y compris pour les stages aux Antilles, en voile légère comme en croisière.

La labellisation Ecolabel a été obtenue.

Le renouvellement de la flotte se poursuit, avec l'arrivée de Sun Odyssey 349, pour la croisière. Le foil ayant fait son entrée sur la base, un week-end de formation à cette nouvelle pratique a été organisé pour les moniteurs.

2017 a vu la conduite des études de maîtrise d'œuvre préalable à la rénovation de Fort-Ci-gogne.

Marseillan

Cette base représente 18,22 % (contre 17,74 % en 2016) de l'activité des Glénans. L'activité est donc en progrès, avec notamment une augmentation des inscriptions de groupes.

Deux nouveaux adjoints et une nouvelle responsable administrative ont rejoint l'équipe.

Un nouveau catamaran : RS Cat 16 est arrivé sur la base pour les niveaux 1 et 2.

Augmentation du nombre de stages au départ de Toulon, grâce à un deuxième bateau.

Accroissement de l'activité planche à voile.

Partenariat avec un lycée agricole pour embellir le jardin de façon durable.

Mise en place du projet progrès qualité et du projet social.

Arz / Vannes

Une très belle progression en nombre de journées de + 10,37 %. La base morbihannaise représente 22,59 % de l'activité des Glénans, contre 16,81 % en 2016.

Le programme « Les Jeunes d'à Bord ! », qui propose des stages à des jeunes issus du réseau ERP, a permis d'accueillir 220 jeunes, pour 1100 journées.

L'activité croisière au départ de La Rochelle a doublé, avec 1 000 journées sur une saison de quatre mois.

La base a obtenu la certification Ecolabel.

Les études préalables à la rénovation de la base sont finalisées.

Paimpol

Avec une progression d'activité de 14,03 % en nombre de journées de stages, la base des Côtes-d'Armor représente 14,31 % de l'activité des Glénans.

La base se félicite d'une forte fréquentation du site de Coz Castel et en croisière. De plus, la qualité du matériel de l'ensemble de la flotte est en amélioration.

Des groupes de jeunes issus de Centres éducatifs fermés (CEF) et de Centres éducatifs renforcés (CER) ont été accueillis en avril sur l'île Verte, pour des séjours qui se sont très bien déroulés.

Des groupes de scouts ont également séjourné sur la base.

Le Pogo 30 neuf a été très apprécié.

Le site de Coz Castel a été embelli : renouvellement du mobilier de jardin et des huisseries extérieures, peintures intérieures refaites, électroménager neuf, plantations de fleurs et d'arbres.

Bonifacio

La base corse représente 9,07 % de l'activité des Glénans. Son activité, en nombre de journées, a progressé de 6,25 %.

Le Challenge des Villes s'est déroulé pour la deuxième fois sur cette base, sur six Glénans 5.7, du 2 au 5 avril. Les villes corses ont bien été représentées, Corse Matin a consacré un article à cet événement, pour lequel le remplissage est stable.

La manifestation « Priorité aux Activités », organisée en avril par l'office du tourisme de Bonifacio, a permis aux Glénans de promouvoir l'association. Les stands proposaient diverses activités, c'est ainsi qu'avec l'aide des bénévoles et des services civiques, des promenades en mer ont été offertes sur des Glénans 5.7. Environ 80 personnes ont ainsi pris contact avec Les Glénans. Fête des 70 ans : à l'occasion de l'anniversaire de l'association, la base bonifacienne a rassemblé de nombreux bénévoles mais aussi les autorités locales, telles que le maire, le directeur du port, le directeur du sémaphore, le président de la Corsica Classic. Le Conservatoire du littoral était aussi représenté.

En août, un rendez-vous a eu lieu avec des représentants de la mairie, de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio et du Conservatoire du littoral pour étudier le projet de prolongation de l'occupation du site du Fazzino. Le principe de cette prolongation est accepté ; il reste à en déterminer la durée (de trois à cinq ans).

Éléments saillants du rapport d'activité

Analyse par filière : La croisière demeure l'activité principale (70,05 %), loin devant le catamaran (12,32 %), le dériveur (7,47 %), la planche à voile (4,31 %) et le kayak (0,29 %).

Le kitesurf représente quant à lui 0,93 % de l'activité mais enregistre la plus forte progression avec +170,12 % par rapport à 2016.

Groupes : le chiffre d'affaires lié à l'accueil de groupes est en hausse de 9,37 % par rapport à 2016. On note une diminution du chiffre pour les écoles supérieures (-111) et une augmentation

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du Samedi 7 avril 2018

pour les collèges et lycées (+90).

Évènements : en 2017 le chiffre d'affaires se monte à 104 785€ contre 90 590€ l'année précédente. De nombreux évènements (tels que les rallyes) ont été organisés, rencontrant encore une fois un franc succès.

Projets sociaux : Le programme « Les Jeunes d'à Bord », initié en 2015, a permis à six établissements en Réseau d'éducation prioritaire (REP) de découvrir Les Glénans, soit 236 jeunes (1180 journées).

Les Glénans poursuivent le partenariat engagé en 2013 avec Bourse Solidarité Vacances, de l'Association Nationale des Chèques Vacances. Les stages mi-temps voile / découverte de l'environnement marin ont accueilli trois établissements scolaires (dont un belge), soit 227 élèves pour des stages de 5 à 6 jours sur l'île d'Arz et à l'Archipel.

La prospection auprès d'entreprises, d'établissements scolaires et d'organismes sociaux est toujours très active.

Partenariats : une convention a été signée avec l'Ecole nationale de voile et de sports nautiques (ENVSN). Elle porte sur la formation des futurs candidats et stagiaires du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) en kiteboard et sur la formation continue des BPJEPS en voile et kiteboard.

Les Glénans ont également conclu un partenariat avec la société Great Circle, portant sur la fourniture de solutions de météorologie marine destinées aux équipes nautiques des bases.

La troisième étape du partenariat avec Helly Hansen a été définie, visant à poursuivre le renouvellement du parc de cirés en location, ainsi que les combinaisons pour la voile légère.

Formation : Les Glénans ont participé aux travaux de la Fédération Française de Voile visant à améliorer le Certificat de qualification professionnelle d'assistant moniteur de voile (CQPAMV).

Création d'un guide formateur et d'outils pédagogiques pour les tuteurs, en collaboration avec la FFV.

Développement de week-ends moniteurs/trices, principalement sur le thème du foil.

Développement d'un projet sport-santé en collaboration avec la Fédération Française de Voile (module de formation d'éducateurs sportifs...).

Formation professionnelle : sur 15 stagiaires

formés au BPJEPS, 13 ont reçu la validation et 2 devraient pouvoir le valider en 2018.

Les Glénans ont participé aux travaux du ministère des Sports sur la refonte du BPJEPS et du Diplôme d'état jeunesse, éducation populaire et sport (DEJEPS).

Un dossier de demande de subventions concernant le projet Marine Academy a été déposé.

Publication du Guide Environnement de Paimpol. Journées de formations des encadrants.

Bénévolat : poursuite de l'effort d'ouverture du CDMEB (avec 27 membres en 2017 contre 17 en 2016).

L'accès à l'information pour l'ensemble de la communauté bénévole a été simplifié et structuré en deux sites web.

Réalisation d'un week-end « sécurité » en collaboration avec la SNSM (exercices d'urgences, exercices médicaux...).

Un stage a été réalisé en juin 2017 avec l'association Norm Handi Mer. D'autres sont programmés en juin 2018, l'objectif étant de pérenniser ce partenariat.

CHSCT : les salariés ont globalement suivi les formations de sécurité correspondant à leur activité.

8ème édition du Cours des Glénans : cette nouvelle édition a été mise en vente le 12 octobre 2017. 29 personnes ont contribué à cette édition dont 18 bénévoles. La version numérique devrait être disponible sous peu.

Satisfaction des adhérents : le taux de recommandation (Net Promoter Score) par les adhérents est de 60,3 (vs 58,7 en 2016). La note globale de satisfaction donnée aux Glénans par les stagiaires est 16,62/20 (vs 16,52 en 2016). Le taux de réadhésion est de 41,7 %.

Satisfaction des moniteurs : la note globale est de 16,74/20.

Projet progrès qualité : réflexion sur une démarche qualité engagée depuis trois ans. Cette mise en place a permis de progresser nettement sur les points à améliorer.

Réclamations : avec 138 réclamations reçues en 2017, le taux est légèrement au-dessus de la moyenne des organismes équivalents (+0,6 %).

III. RAPPORT FINANCIER, RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES ET BUDGET 2018

Le rapport financier est présenté par Nathalie DELORME, trésorière, et Maxime CARO, trésorier adjoint.

Compte de résultat et bilan

L'activité des Glénans signe une année exceptionnelle en 2017, confirmant la solidité de son socle opérationnel, avec un volume d'affaires en forte croissance (+8,2 % à 11 M€), permis grâce à une croissance du nombre de journées (+7,8 %) et un effet prix limité (+1,3 %), le poste de revenus « Stages et Croisière », progressant quant à lui de +9,1% sur l'année.

Cette forte croissance est portée par les 70 ans de l'association ainsi que par le fruit des différents projets internes (entretien de la flotte, valorisation du projet social, amélioration de la qualité...).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en progression (+30 % / 134 k€). L'association maintient ainsi sa rentabilité pour la quatrième année consécutive. Il est essentiel que cette tendance se poursuive afin de développer une capacité d'autofinancement qui nous permette d'assurer la maintenance et le développement de nos actifs, notamment notre flotte et nos bases.

Par ailleurs, l'association a supporté les effets d'une fraude exceptionnelle sur les opérations de gestion commise depuis plusieurs années par un ancien salarié. Suite à la découverte de cette fraude par les dirigeants de l'association en décembre 2017, les opérations de mise en conformité de notre association vis-à-vis des différentes parties prenantes lésées, effectuées dans l'intérêt de l'association et de ses adhérents, font apparaître une charge exceptionnelle importante pour l'association qui va peser sur les comptes de cette année, faisant apparaître un résultat net déficitaire de -1 135 k€. Sans cette fraude, le résultat net aurait été 75 k€ de plus que l'année précédente.

La recherche de modes de financement alternatifs se poursuit, notamment avec le lancement du fonds de dotation Glénans Avenir, chargé de collecter des dons et legs de la part de nos adhérents. Cette recherche commence à porter ses fruits. Par ailleurs l'étude préliminaire sur

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du Samedi 7 avril 2018

l'opportunité d'émettre des Titres Associatifs dans le cadre de la loi Hamon (Economie Sociale & Solidaire) est en cours.

La société de projet, créée en 2016 en partenariat 50/50 avec la Caisse des Dépôts (SAS. Patrimoine Glénans), avec pour objectif la réalisation d'études de faisabilité sur la rénovation et le développement du patrimoine foncier de l'Association, poursuit ses travaux.

La rénovation de la base de l'île d'Arz est ainsi à l'étude, des premiers financements externes ont d'ores et déjà été identifiés.

Le lancement opérationnel des nouvelles offres structurées en quatre univers (Apprentissage / Evasion / Sensation / Déconnexion) devrait porter ses fruits l'année prochaine en permettant à l'association de s'adresser à un public plus large et de façon plus ciblée.

La politique d'investissements nautiques décidée pour 2018 permettra un bon renouvellement de la flotte.

Lecture des rapports du commissaire aux comptes, par M. Jean-Pierre VERCAMER, du cabinet Deloitte et associés :

le commissaire aux comptes rappelle que la personne ayant commis la fraude a produit et utilisé de faux documents pour maquiller ses agissements, qui consistaient à sous-déclarer les effectifs auprès des organismes sociaux afin de compenser les montants qu'elle se versait indûment chaque mois. L'association est en position de victime.

Ces rapports certifient que les comptes de l'association sont réguliers et sincères, et qu'ils donnent une image fidèle de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale à la fin de l'exercice. Les comptes de l'association sont certifiés sans remarque ni réserve.

Budget

Le budget 2018 continue de viser un développement ambitieux de l'activité, avec un effet prix de 2 % (ventilé différemment suivant le produit, le public et la période) et un effet volume provoqué par le développement de nouvelles journées (arrivée des nouvelles offres).

Pour rappel, 2018 est la troisième et dernière année du plan triennal 2016-2018 et on assiste à la déclinaison opérationnelle des projets lan-

cés sur 2016-2017 :

- La mise en production du système d'information opérationnel (SIO)
- La diversification des sources de financement
- La poursuite de l'amélioration de la qualité des stages
- La rénovation du patrimoine immobilier
- Etc.

Les investissements se montent à 2 213,6 k€ (répartis entre 1 485,7 k€ pour le nautique et 727,9 k€ pour le terrestre).

IV. RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté par Sylvestre LOUIS, président de l'association.

Retour sur 2017

L'année 2017 restera comme importante à plus d'un titre et surtout comme une année anniversaire au cours de laquelle nous avons fêté les 70 ans de notre projet associatif clôturée par le lancement de la 8e édition du cours des Glénans. Nombreux sont les événements qui auront marqué cette année, une belle année au cours de laquelle notre activité a continué de croître en même temps que l'encadrement bénévole, signe que l'on peut toujours innover, se développer, se réinventer en continuant à compter sur l'implication des bénévoles.

Nous voulions faire de cet anniversaire une occasion de remettre sous les feux des projecteurs un projet associatif qui du haut de ses 70 bougies conserve une extraordinaire actualité. Cet objectif a été atteint par le biais de nombreuses actions qui nous ont permis de parler des Glénans d'hier et d'aujourd'hui, de présenter les projets que nous portons en lien avec la mer et le littoral, de fédérer autour de l'association, de montrer la jeunesse intacte des Glénans.

Les événements liés à l'anniversaire des 70 ans avaient aussi pour but d'affirmer l'envie des Glénans de continuer à être un acteur incontournable de la voile et une association unique investie dans les problématiques de nos sociétés. Ces messages sont bien passés et ils nous incitent à poursuivre les actions engagées pour faire

rayonner pleinement le grand nom de cette petite association.

La poursuite d'une dynamique positive

Sur de nombreux aspects, 2017 nous a permis de passer un palier en lien avec une nécessaire structuration de l'association. Mieux appréhender et mieux piloter nos modèles, intégrer de nouvelles compétences et faire émerger de nouveaux talents, autant d'aspects essentiels pour que nous puissions continuer à innover dans les champs de l'éducation à l'environnement, de la gestion durable de nos sites, de la co-construction d'un fonctionnement, de la promotion du lien social... Comme nous le rappelons souvent, l'enjeu est de construire les cadres qui vont permettre aux bénévoles de continuer à être la force vive et incontournable des Glénans. C'est pour cela que nous avons encore besoin de poursuivre cette transformation. Nous sommes à la recherche d'un cercle vertueux dans lequel l'augmentation des compétences en interne nous permette d'être meilleurs et de pouvoir mieux répondre aux attentes de toutes nos adhérentes et de tous nos adhérents, leur donner envie de venir au Glénans mais aussi de transmettre à leur tour. Une telle transformation est ambitieuse et touche à tous les aspects de l'association. Elle est aussi et surtout essentielle pour préparer les Glénans de demain. Cette dynamique s'est poursuivie en 2017 avec des retombées positives et de nombreux indicateurs qui confirment les orientations et les décisions prises par le conseil d'administration.

Livraison d'un nouveau système d'information

Enjeu majeur pour les Glénans, le nouveau système d'information a été livré en 2017, conformément au planning prévisionnel. Ce projet qui aura nécessité quatre années de travail doit permettre aux Glénans de disposer d'outils adaptés au monde d'aujourd'hui et de systèmes offrant à la fois la fiabilité et la sécurité que nous nous devons d'avoir à une époque où la majorité des inscriptions se font par Internet. Derrière cette nouvelle vitrine, se trouve tout un système informatique pensé et conçu pour répondre aux besoins de l'association et de l'ensemble des adhérents, offrant des solutions et des services adaptés à nos besoins. Même si

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du Samedi 7 avril 2018

nous sommes conscients des améliorations qui restent à apporter, le fait que notre association dispose aujourd'hui de tels outils constitue un pas de géant. Longtemps souhaitée, cette mise à niveau de nos systèmes d'information est aujourd'hui une réalité et permet à l'association de disposer d'outils adaptés pour promouvoir l'association, accompagner l'ensemble de nos adhérents dans leur progression et aussi mieux piloter l'association.

Le patrimoine des Glénans

Notre patrimoine constitue un des autres enjeux à plus long terme pour notre association. La société de projets dans laquelle les Glénans sont associés à la Caisse des Dépôts a poursuivi en 2017 et remettra ses conclusions prochainement. Grâce au soutien de la Caisse des dépôts, nous avons pu mener un travail de fond sur l'ensemble de notre patrimoine, un travail nous permettant de nous poser les bonnes questions sur nos sites et nos capacités à les rénover, à les repenser, à les repositionner en lien avec des offres de stages adaptées et à en faire un véritable outil au service de notre projet associatif. Les apports en méthodes ont été déterminants pour les Glénans nous permettant d'appréhender autrement notre patrimoine. Avec l'avancée de ces travaux, nous allons disposer d'outils pour apprécier la pertinence et la faisabilité de projets de rénovation, pour évaluer des possibilités de financement de chantier, pour gérer notre patrimoine dans son ensemble sans attendre d'avoir un site en trop mauvais état pour le rénover. Sur le terrain certains projets avancent comme celui de l'île d'Arz soutenu par le département qui a voté une subvention. D'autres devraient voir le jour prochainement.

La 8ème édition du cours des Glénans

En clôture des festivités des 70 ans nous avons lancé, et sans retard, cette fameuse 8e édition du cours de Glénans. Saluée pour sa qualité, cette édition fruit d'un travail collectif doit illustrer cette expertise des Glénans, une expertise qui fait partie du patrimoine immatériel de l'association. Elle a vocation à prendre place dans tous les carrés des bateaux pour devenir la nouvelle référence. La conduite de cette

aventure, aussi complexe que belle à vivre, restera comme un point fort de ces dernières années.

Le bénévolat, force toujours aussi vive au sein des Glénans

Nous le répétons chaque année, sans les bénévoles et sans le bénévolat, les Glénans ne seraient pas. Si un tel adage représente une vérité incontestable, celle-ci se situe bien au-delà du plan économique et d'un scénario qui se limiterait à remplacer les salariés par des bénévoles. En 2017 cet apport est demeuré extrêmement précieux par son dynamisme. Les bénévoles des secteurs qui entretiennent les sites, les matérialistes, les maitresses de maisons et les maitres de logis, les monitrices et les moniteurs, les formatrices et formateurs de moniteurs, les élus des instances, tous ces bénévoles ont largement contribué à la réussite de cette année avec notamment une augmentation marquée du nombre d'encadrements bénévoles. Le dynamisme du conseil des moniteurs et des encadrants bénévoles sous l'impulsion de son président actuel contribue fortement à la bonne santé du bénévolat au sein de notre association.

Les Glénans, un patrimoine immatériel inestimable

A l'occasion des célébrations des 70 ans des Glénans mais également dans le cadre des dossiers des Glénans que nous devons gérer au quotidien, nous mesurons à quel point la force des Glénans est liée au patrimoine immatériel de l'association autant qu'à la dynamique que nous portons. Dans le cadre des relations que nous construisons avec de nombreux partenaires, Les Glénans représentent quelque chose d'unique. Nous avons initié de nombreuses actions pour tisser des liens durables avec de nombreux partenaires institutionnels et c'est avec un réel plaisir que nous constatons leur envie de nous accompagner dans différents projets. Nos relations avec les Ministères des Sports, de la vie associative, de l'éducation nationale restent essentielles. Les bonnes relations que nous entretenons avec les services de l'Etat nous permettent de faire des ministères de vrais partenaires de confiance que nous remercions.

Nos relations avec la Fédération Française de Voile et l'UCPA restent également excellentes et constructives à tous les niveaux pour concourir ensemble la promotion de la pratique de la voile et des activités nautiques avec des approches complémentaires. Nous ne pouvons que souhaiter que ces relations se poursuivent au cours des années à venir. Au cours de l'année 2017 nous avons poursuivi l'entretien des bonnes relations avec de nombreux autres partenaires comme le Yacht Club de France qui a soufflé ses 150 bougies, la SNSM, le Conservatoire du littoral, le Cluster Maritime Français, Voies Navigables de France et bien d'autres encore. Ces relations avec nos partenaires sont essentielles pour que nous puissions écrire l'avenir de l'association dans un monde qui évolue et bouge en permanence. Elles se traduisent également sur le plan international avec nos relations que nous continuons d'entretenir avec le Deutsche Hochseesportverband Hansa (DHH) et le Yacht Club Italiano.

70 années d'histoires à raconter et au moins encore autant d'années à écrire

Chaque anniversaire est une opportunité de revenir sur le passé, sur l'histoire, sur les étapes qui ont marqué la vie des Glénans, les moments charnières, les périodes heureuses, les périodes plus complexes avec à chaque fois des récits qui restent et des moments de vie partagés. Nous avons en 2017 voulu marquer ce lien entre les premiers débuts de l'association et son actualité. Il en est ressorti cette envie de continuer à écrire la suite de l'histoire en s'appuyant sur ce qui a fait historiquement notre force : l'envie, le partage, l'innovation, l'implication pour permettre au plus grand nombre de découvrir la mer et ses environnements, de le transmettre aux générations futures... Nous en avons aussi retenu l'attachement partagé d'un projet associatif. Alors effectivement 2017 viendra ajouter une histoire supplémentaire dont nous nous serions bien passés avec la découverte d'une fraude et d'un détournement dont l'association et nous tous avons été victimes et qui a été découverte à l'aune de la clôture comptable. L'association a porté plainte au pénal et saisi le procureur de la république dès le mois de décembre 2017. Une instruction est en cours et il s'agit aujourd'hui

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans

du Samedi 7 avril 2018

de laisser la justice mener sa mission dans la plus grande sérénité. Tel un équipage venant de découvrir un problème à bord plutôt sérieux, nous avons décidé de procéder aux remises en état nécessaires, de gérer au mieux l'ensemble des conséquences pour Les Glénans et de faire évoluer notre structure pour prémunir l'association d'autres risques de ce type en mettant en place de nouveaux contrôles internes. Nous essayons en parallèle d'obtenir réparation des préjudices subis en étroite collaboration avec la justice et les partenaires institutionnels de l'association. Surtout, collectivement, avec l'ensemble du Conseil d'Administration, l'ensemble des salariés, nos commissaires aux comptes et tous nos partenaires, nous avons décidé de hisser les voiles pour continuer cette belle aventure ensemble sans changer pour autant notre route ni notre cap. Notre conviction est que face à de telles situations dont nous sommes d'abord les victimes, il est essentiel de continuer à avancer collectivement en nous appuyant sur les forces vives des Glénans.

Glénans Avenir, un fonds pour porter l'avenir des Glénans

Dans le cadre de la stratégie de diversification des sources de financement de l'association, nous avons lancé en 2017 Glénans Avenir, le fonds de dotation des Glénans que nous aurons à cœur de faire grandir au cours des années à venir. Passée cette première année de structuration, de lancement et d'apprentissage, 2018 devrait nous permettre de passer un palier et commencer à financer les premiers projets et les premières actions. Ce fonds nous permet également de positionner Les Glénans comme un acteur de l'innovation en lien avec la mer, la voile, la navigation, les problématiques environnementales, la gestion des énergies, etc. Au travers de ces actions, nous souhaitons renouer avec cet engagement de l'association sur des problématiques relevant de l'intérêt général. Pour nous la mer, les océans, les sites naturels, l'environnement, le vivre ensemble font partie de ce que nous voulons que l'association continue à transmettre. Pour celles et ceux que cela intéresse, je vous invite à consulter le site ou à nous contacter directement.

V. VOTES DES DÉLIBÉRATIONS

78 votants : 24 adhérents présents et 54 pouvoirs. 5 délibérations sont soumises aux votes.

Délibération 1 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration. Cette délibération est adoptée (9 voix contre et 0 abstention).

Délibération 2 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration. Cette délibération est adoptée (3 voix contre et 0 abstention).

Délibération 3 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Commissaire aux comptes,

approuve les comptes pour l'exercice 2017, prend acte qu'ils se soldent par un résultat net déficitaire de 1 134 537,30 euros et propose de l'affecter en report à nouveau. Cette délibération est adoptée (1 voix contre et 2 abstentions).

Délibération 4 :

Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte et approuve le projet de budget 2018 adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 25 novembre 2017. Cette délibération est adoptée (1 voix contre et 3 abstentions).

Délibération 5 :

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à modifier dans les limites du raisonnable le prix de la cotisation pour l'exercice 2018-2019. Cette délibération est adoptée (15 voix contre et 3 abstentions).

VI. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 postes sont à pourvoir pour un mandat de 4 ans. 9 adhérents ont présenté leur candidature :

- Sarah BERTRAND - Jeanne LEGRAIN - Jean-Pascal MARTINENQ
- Nathalie DELORME - Sylvestre LOUIS - Emmanuel MELEDO
- Philippe ESNAULT - Serge LVOFF - Éric TÉTAR

Nombre de votants : 144
Suffrages exprimés : 141
Bulletins nuls : 3

Les résultats sont les suivants :

Candidats	Nombre de voix	Résultat
Sarah BERTRAND	108	Élue
Sylvestre LOUIS	94	Élu
Jeanne LEGRAIN	92	Élue
Nathalie DELORME	66	Élue
Jean-Pascal MARTINENQ	63	Non élu
Serge LVOFF	57	Non élu
Emmanuel MELEDO	35	Non élu
Philippe ESNAULT	30	Non élu
Éric TÉTAR	19	Non élu